

Union sportive Mondorf-les-Bains A.s.b.l.
Association sans but lucratif

Etats financiers révisés
pour l'exercice clôturé
le 31 décembre 2021

16, Avenue des Bains
L-5610 Mondorf-les-Bains
R.C.S. Luxembourg : F 2319

Table des matières

Rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé

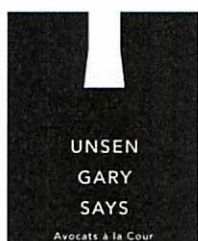
Rapport de gestion

Bilan au 31 décembre 2021

Compte de profits et pertes pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2021

Tableau de flux de trésorerie pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2021

Annexes aux comptes annuels au 31 décembre 2021



UNION SPORTIVE MONDORF-LES-BAINS

Fondé en 1915 – Affilié à la FLF

B.P. 33
L-5601 Mondorf-les-Bains
www.usmondorf.lu



c/o Eric Bosseler
+352 621 299 726

Mondorf-les-Bains, le 31 décembre 2021

Rapport de gestion de l'US Mondorf pour l'exercice 2020-2021

Suite à la pandémie de la saison précédente, notre club a connu, comme tout autre association une année très compliquée et ce à tous les niveaux. Si durant la saison 19-20, la saison, et par conséquent les indemnités (contrats de louage) étaient stoppées, la saison 20-21 se jouait bel et bien sans public, mais avec les dépenses des salaires des joueurs, entraîneurs et autre. La promotion du football tourne autour de nos 4 valeurs :

1. Développer encore le travail effectué au niveau de nos jeunes
2. Améliorer les résultats sportifs de nos équipes
3. Augmenter l'attrait de notre club pour les spectateurs et partenaires au niveau communal et national
4. Sans oublier la composante sociale

Offrir, à nos membres de tous âges ainsi qu'à nos partenaires, outre la possibilité de vivre des succès sportifs, la possibilité d'une réalisation personnelle.

L'US Mondorf participe aux différents championnats nationaux et ce avec 2 équipes Seniors et 12 équipes au niveau des jeunes, partiellement sous forme d'entente avec les clubs voisins Remich et Schengen. L'effectif, toutes catégories d'âge confondues, tourne autour de 150 jeunes, ce qui prêche à priori à satisfaction. Néanmoins, nous nous devons de promouvoir activement notre club auprès des jeunes en bas âge.

Le championnat a été joué, mais a été décidé qu'il n'y a pas d'équipes qui descendent en Promotion, ni d'équipes qui montent en ligue BGL. A l'instar du championnat des équipes A, le championnat des réserves a en toute logique également été stoppé. Pour ce qui en est des finances, des fonds propres de 300.000 euros, par rapport à 276.000 la saison précédente, témoignent d'une gestion assez conséquente de notre conseil d'administration.

Restaurant Pizzeria Belle Fontaine • Menuiserie Caramuta • Café Algarve



Il faut préciser que nous n'avons par eu nos « recettes traditionnelles » telles que celles du tournoi Jeff Strasser ainsi que des fêtes événementielles, entre autres la fête nationale.

Force est de constater que si on veut progresser, ce qui est un objectif clairement défini de notre conseil d'Administration, il va sans dire qu'il nous faudra investir dans l'équipe et que par conséquent les dépenses sportives seront en hausse pour la nouvelle saison et les saisons à venir.

A côté de nouveaux transferts confirmés du niveau BGL Ligue, notre objectif est également d'intégrer nos jeunes dans le cadre seniors avec l'objectif à moyen terme de faire jouer plusieurs jeunes issus de nos rangs. Pour information, notre commission des jeunes n'a vu le jour qu'en 2004.

A côté des activités sur le plan purement sportif, l'US Mondorf, en temps normal, est également engagé au niveau représentatif dans la Commune (Cortège pour la fête nationale, nuits des sports, bal de charité, bal de Carnaval, Marché de Noël, braderie, etc.)

Il nous tient à cœur de représenter notre club au-delà du terrain de football et ainsi promouvoir l'esprit du club, à savoir associer les résultats sportifs à la composante sociale.

La composition du Conseil d'Administration au cours de l'exercice a été la suivante:

Lull Strasser, Président

Jean-Marie Stourm, Vice-Président honraire

Christian Strasser, Vice-Président

Eric Bosseler, Trésorier

Guy Schillinger, Trésorier adjoint

Tom Bichler

Paul Bichler

Marc Bichler

Vincenzo Caramuta

Sergio De Almeida

Rui De Almeida

Dany De Sousa

Carlos Dos Santos

Gilles Gengler

Patrick Kugener

Robert Kiraly

Eric Lenert

Steve Reckel

Jeff Reuter

Matteo Scanzano

Michel Scanzano

Kevin Wellenstein

Thierry Stemper

Bernard Szczucki

Pour le conseil d'administration

Eric BOSSÉLER Trésorier



UNION SPORTIVE MONDORF-LES-BAINS A.s.b.l.

Bilan au 31 décembre 2021

ACTIF				PASSIF			
	Notes	31/12/2021	31/12/2020		Notes	31/12/2021	31/12/2020
		EUR	EUR			EUR	EUR
Actif immobilisé		1.115	2.814,75	Capitaux propres	4	284.911	268.167
Immobilisations corporelles		1.115	2.814,75	Résultats reportés		268.167	193.196
				Résultat de l'exercice		16.744	74.972
Actif circulant		297.579	275.634				
Créances clients	2.2.4, 3			Dettes	2.2.5, 5	12.072	8.748
. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an		-	-	Autres dettes		12.072	8.748
Autres créances	2.2.4, 3			dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an			
. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an		-	-				
Avoirs en banques, avois en compte de chèques postaux, chèques et en caisse		297.579	275.634				
Comptes de régularisation	2.2.6	2.689	2.616	Comptes de régularisation	2.2.6	4.400	4.150
Total de l'actif		301.382	281.065	Total du passif		301.382	281.065

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers.

UNION SPORTIVE MONDORF-LES-BAINS A.s.b.l.
Compte de profits et pertes pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2021

CHARGES			PRODUITS		
	2021	2020		2021	2020
	EUR	EUR		EUR	EUR
Autres charges externes	48.650	13.528	Montant net du chiffre d'affaires	411.401	358.540
Matériel & Equipements	44.675	10.806	Sponsors	342.250	307.500
Fournitures de bureau et d'entretien	2.130	2.309,86	Cotisations	1.920	2.530
Carburants	1.845	411,53	Autres	21.100	15.070
			Entrées Spectateurs	17.731	5.410
			Transfert Joueurs	28.400	28.030
Frais de personnel	324.121	255.890			
Indemnités joueurs	269.038	198.269			
Indemnités entraîneurs	37.495	24.400			
Transferts joueurs	17.588	33.221			
Amortissements des immobilisations corporelles	1.700	585,25	Subsides et subventions	94.734	91.116
Autres charges d'exploitation	119.117	101.330	Autres produits d'exploitation	5.000	-
Compétitions					
- Coûts des arbitres	1.260	2.023			
- Autres	3.634	350			
Frais FLF	7.561	16.685			
Frais voyage et de reception	1.379	804			
Administration	371,00	384			
Matériel et petit équipement	503	4.475,63			
Publicité	45.245	15.787			
Entretien	9.241	5.764			
Manifestations, tournois, loisirs	7.470	17.523			
Primes d'Assurances	3.327	5.391			
Traitement informatique	576	1.225			
Honoraires comptables audit et autres	14.560	10.504			
Frais médicaux	14.284	9.026			
Autres	8.187	6.432			
Stages	1.517	4.956			
Intérêts et charges assimilées	803	3.948	Autres intérêts et produits assimilés	-	597
Bénéfice de l'exercice	16.744	74.972	Perte de l'exercice	-	-
Total des charges	511.134	450.253	Total des produits	511.134	450.253

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers.

UNION SPORTIVE MONDORF-LES-BAINS A.s.b.l.

Flux de trésorerie

Mouvements de trésorerie pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2021

	2021 EUR
Résultat de l'exercice	<u>16.744</u>
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie	
Dotations aux amortissements	1.700
Corrections de valeur sur actif circulant	-
Profit résultant de la vente d'immobilisations corporelles/joueurs	-
Impact net sans incidence sur la trésorerie :	<u>1.700</u>
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	
Variation des stocks	-
Variation des créances	-
Variation des comptes de régularisation Actif	- 73
Variation des dettes	3.323
Variation des comptes de régularisation Passif	250
Variation des provisions	-
Entrée nette de trésorerie provenant des activités opérationnelles	<u>3.501</u>
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'immobilisations corporelles	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	-
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'inscriptions de joueurs	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'inscriptions de joueurs	-
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'autres actifs à long terme	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'autres actifs à long terme	-
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'instruments financiers	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition de nouveaux instruments financiers	-
Entrées de trésorerie liée au remboursement de prêts à des institutions non financières	-
Sorties de trésorerie liée au remboursement d'emprunts des insitutions non financières	-
Entrées sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement	<u>-</u>
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	
Entrées provenant de l'émission d'emprunts à court ou à long terme	-
Sorties de trésorerie liées au remboursement des montants empruntés	-
Entrées de trésorerie provenant d'une augmentation de capital	-
Entrées/sorties de trésorerie provenant des activités de financement	<u>-</u>
Augmentation/diminution nette de trésorerie	<u>21.944</u>

Union sportive Mondorf-les-Bains A.s.b.l.

Annexes aux comptes annuels au 31 décembre 2021

Note 1 - Généralités

L'Union sportive Mondorf-les-Bains A.s.b.l. (ci-après le « Club ») a été constituée en 1915 et a pris par la suite la forme d'une association sans but lucratif de droit luxembourgeois pour une durée illimitée.

Le Club est affilié à la Fédération Luxembourgeoise de Football.

Le siège social est établi à 16, avenue des Bains, à Mondorf-les-Bains.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Le Club a pour objet la pratique des sports en général et plus particulièrement celle du football, ainsi que le maintien de relations amicales dans l'intérêt du sport.

Note 2 - Principes, règles et méthodes d'évaluation

Les états financiers ci-joint ont été préparés sous la responsabilité du Conseil d'Administration dans le cadre de la procédure d'obtention de la licence UEFA.

2.1 Principes généraux

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises et notamment en accord avec le manuel d'instruction de la FLF et de l'UEFA.

La préparation des états financiers implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d'Administration d'exercer son jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. Le Conseil d'Administration estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats du Club.

Le Club fait des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants repris à l'actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et se basent sur l'expérience passée et d'autres facteurs, dont des anticipations d'événements futurs jugés raisonnables dans ces circonstances.

Union sportive Mondorf-les-Bains A.s.b.l.

Annexes aux comptes annuels au 31 décembre 2021

2.2 Modes d'évaluation

2.2.1 Valorisation des immobilisations incorporelles

Le club ne pratique pas d'activation séparée des frais de transferts de joueurs mais constate directement une charge dans le compte de profits et pertes au moment du transfert.

2.2.4 Valorisation des créances de l'actif circulant

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque la valeur de marché est inférieure à leur valeur nominale. L'évaluation à la valeur inférieure n'est plus maintenue si les raisons qui ont motivé les corrections de valeur ont cessé d'exister.

2.2.5 Valorisation des dettes

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

2.2.6 Comptes de régularisation actif et passif

Les comptes de régularisation actif et passif ont pour but de ventiler correctement les produits et charges reçus pour une saison sportive par rapport aux années comptables.

2.2.7 Conversion des postes en devises

Toutes les transactions exprimées dans une devise autre que l'euro sont enregistrées en euro au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les immobilisations exprimées dans une devise autre que l'euro sont converties en euro au cours de change historique en vigueur au moment de l'acquisition.

Les avoirs en banques sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les pertes et les profits de change en résultant sont enregistrés au compte de profits et pertes de l'exercice.

Les autres postes de l'actif et du passif sont évalués individuellement au plus bas, respectivement au plus haut, de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Seules sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes les pertes de change non réalisées.

Les produits et charges en devises autres que la devise du bilan sont convertis dans la devise du bilan au cours de change en vigueur à la date des opérations.

Union sportive Mondorf-les-Bains A.s.b.l.

Annexes aux comptes annuels au 31 décembre 2021

Note 3 - Créances

Au 31 décembre 2021, le Club n'a pas de créances issues d'activités de transfert de joueurs ni d'autres créances.

Note 4 - Fonds propres

Au 31 décembre 2021, les fonds propres sont composés des résultats reportés des exercices antérieurs et du résultat de l'exercice.

Note 5 - Dettes

Au 31 décembre 2021, les joueurs évoluant (actuellement) au Club et les autres membres du personnel ont confirmé avoir reçu toutes les indemnités relatives à 2021 de la part du Club.

Il n'existe pas de dettes issues de transfert de joueurs au 31 décembre 2021.

Pendant l'exercice 2021, le Club n'a pas payé d'honoraires au bénéfice d'un agent.

Note 6 - Litiges

Le Club n'est pas engagé dans des litiges éventuels et/ou en cours.

Note 7 - Droits et engagements hors bilan

Au 31 décembre 2021, le Club n'a aucun droit et engagement hors bilan.

Note 8 – Evènements post-clôture

Aucun évènement n'est survenu après la clôture de l'exercice 2021.